

L'Association Hospitalière Sainte-Marie, 5 700 collaborateurs répartis sur 8 départements, est leader dans la prise en charge psychiatrique et médico-sociale en France. L'Association gère des établissements privés de statut ESPIC dans les Alpes-Maritimes, Ardèche-Drôme, Aveyron, Haute-Loire, Puy de Dôme-Allier et Rhône.

Le territoire Aveyron recrute son AGENT HOTELIER (H/F) en CDD 50 % – CASAP/CSAPA – Filière Courte Durée Addictologie

CENTRE HOSPITALIER SAINTE MARIE RODEZ

Lieu-dit Cayssiols - CS 23207 Olemps - 12032 Rodez Cedex 9 - www.chsmrodez.ahsm.fr

Description de l'unité :

Le CASAP :

L'unité accueille des patients ayant des conduites addictives, en demande de sevrage ou en situation de crise dans le cadre d'une approche globale et individualisée de la personne.

Les hospitalisations se font par entrées programmées à la demande des patients après évaluation médicale et définition d'une stratégie thérapeutique.

Capacité d'accueil : 9 lits

Le CSAPA :

Le Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) assure la prise en charge des usagers présentant une addiction.

Il assure l'accueil, la prise en charge ambulatoire, l'orientation des usagers et organise des actions de prévention, de diagnostic et de traitement partir d'un projet de soins personnalisé

Le Centre de crise / UADO :

Accueille et prend en charge les patients adultes, mineurs à partir de 16 ans et leur famille par une équipe spécialisée 24h/24, pour une consultation médicale d'urgence ou une hospitalisation.

Dénoue un état de crise ou apaiser un état d'agitation ou d'angoisse.

Organise la prise en charge thérapeutique du patient en fonction du diagnostic médical.

Missions de l'agent hôtelier

L'agent hôtelier contribue au bon fonctionnement de l'unité et à la qualité de l'accueil des patients sous la responsabilité du Cadre de santé et en collaboration avec les professionnels de santé.

À ce titre, il doit:

Assurer un environnement propre, hygiénique et agréable au sein de l'unité : chambres individuelles, salle de soins, locaux collectifs, salle de réunion, etc. ;

Participer aux activités hôtelières liées au service des repas ;

Assurer la gestion et le suivi du linge et du matériel hôtelier ;

Collaborer avec l'équipe soignante et respecter les consignes relatives à la prise en charge des patients ;

Appliquer les procédures et protocoles en vigueur, conformément à la démarche qualité de l'établissement ;

Signaler aux infirmiers les faits ou situations observés nécessitant leur attention ;

Participer aux réunions, groupes de travail et actions de formation de l'établissement ;

Contribuer à l'accueil et à l'accompagnement des nouveaux agents.

B. Activités principales

1. Hygiène et entretien de l'unité

- Réaliser l'entretien et le bio-nettoyage quotidien des locaux.
- Assurer l'hygiène de l'environnement du patient et des espaces communs.
- Entretenir les accès extérieurs de l'unité (escaliers, etc.).
- Réaliser les tâches ponctuelles d'entretien : vitres, portes, plinthes etc.
- Assurer l'évacuation des déchets, dans le respect des protocoles.

2. Gestion du circuit du linge

- Assurer l'acheminement, la réception, le tri, le rangement et la distribution du linge.
- Veiller au suivi des stocks de linge hôtelier et effectuer les commandes nécessaires.
- Assurer le circuit du linge conformément aux procédures en vigueur.

3. Service des repas

- Mettre en température les repas selon les procédures en vigueur ;
- Assurer l'acheminement et le stockage des repas ;
- Effectuer les contrôles requis, notamment les contrôles de température ;
- Préparer et distribuer les plateaux-repas ;
- Assurer l'entretien et le nettoyage du matériel, des plateaux, du chariot, de la salle à manger et de la cuisine.

4. Gestion du matériel et des approvisionnements hôteliers

- Assurer le suivi des dotations en produits d'entretien, linge hôtelier et dispositifs à usage unique ;
- Veiller à la disponibilité du matériel et des fournitures nécessaires au fonctionnement de l'unité ;
- Signaler les besoins en réapprovisionnement conformément aux procédures établies.

VOTRE PROFIL

Les compétences et ressources requises :

- Respect des patients, des collègues et des règles institutionnelles ;
- Ponctualité et assiduité ;
- Discrétion et respect de la confidentialité ;
- Sens de l'observation et vigilance ;
- Capacité à travailler en équipe et à collaborer avec les professionnels de santé ;
- Maîtrise des techniques d'entretien et de bio-nettoyage ;
- Bonne connaissance et application rigoureuse des protocoles et procédures d'hygiène ;
- Capacité à respecter les consignes et à rendre compte des situations observées

VOTRE CONTRAT

Type d'emploi : CDD mi-temps jusqu'au 31/12/2026

Temps de travail : mi-temps (50 %) soit 19 heures et 50 centièmes par semaine ou 39 heures par quinzaine avec acquisition de jours RTT.

Vous travaillerez par roulement en poste continu

Horaires : Journée 9h-16h48,

Matin 7h -14h48

Soir 12h-19h48

1 week-end/ mois travaillé

Statut : Non cadre

Salaire : Rémunération : 933,51 € selon Convention collective nationale 31/10/1951 + indemnité Ségur de 119 € + reprise de votre ancienneté à 100% dans les mêmes fonctions + indemnité de précarité

Avantages

- Compte Epargne Temps
- Mutuelle (gratuité pour les enfants)
- Prévoyance
- Epargne retraite
- Restauration d'entreprise
- Comité Social et Economique (bons cadeaux, chèques vacances, participation financière pour les activités sportives de toute la famille, ...)